

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 46/2026

OBJET : REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION – course cycliste des 4 jours de Dunkerque – dimanche 24 mai 2026

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU le déroulement de la course cycliste « les 4 jours de Dunkerque » du mardi 20 mai 2026 au dimanche 24 mai 2026, et notamment le passage des coureurs sur le territoire d'Herzeele le dimanche 24 mai 2026 ;
CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors du passage sur Herzeele de la course cycliste appelée "4 jours de Dunkerque", dimanche 24 mai de 07h00 à 16h00.

ARRETE :

ARTICLE 1 : Le stationnement des véhicules sera interdit sur les trottoirs et sur la chaussée des voies empruntées par la course cycliste des 4 jours de Dunkerque, le dimanche 24 mai de 07h à 16h, selon les indications portées sur le plan ci-joint.

Tout manquement aux instructions données sur les interdictions de stationnement, peut amener à l'évacuation du véhicule.

ARTICLE 2 : La circulation des véhicules sera interrompue par intermittences, le dimanche 24 mai 2026 de 07h00 à 16h00 sur les chemins départementaux empruntés par les coureurs, à savoir :

- CD n°37 - Rue de Winnezele
- CD n°17 - Rue de Bambecque
- CD n°37 - Rue de Bambecque

selon les indications portées sur le plan ci-annexé.

ARTICLE 3 : Des commissaires stationneront aux intersections et organiseront la circulation des véhicules.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification (voie de recours dématérialisées : le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérécourse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr)

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr - Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Wormhout - e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Monsieur Nicolas GERVOIS, Adjoint au maire chargé des festivités.
- Monsieur Eric MARCHYLLIE, Président – Les 4 jours de Dunkerque Organisation – 3 bis rue du Docteur Louis LEMAIRE – 59140 DUNKERQUE.
- Monsieur Joël BETREMIEUX, Président M.S.O. sécurité course – 140 avenue de Rome – 62980 Noyelles les Vermelles – email : mso62@orange.fr

Fait à HERZEELE, le 02 mars 2026

Le Maire, Stéphane FRANCKE.

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE ou NOTIFIE le : 02 mars 2026

La Maire, Stéphane FRANCKE.



DEPARTEMENT

Nord

COMMUNE

HERZEELE

MAIRIE

SERVICE DU PLAN

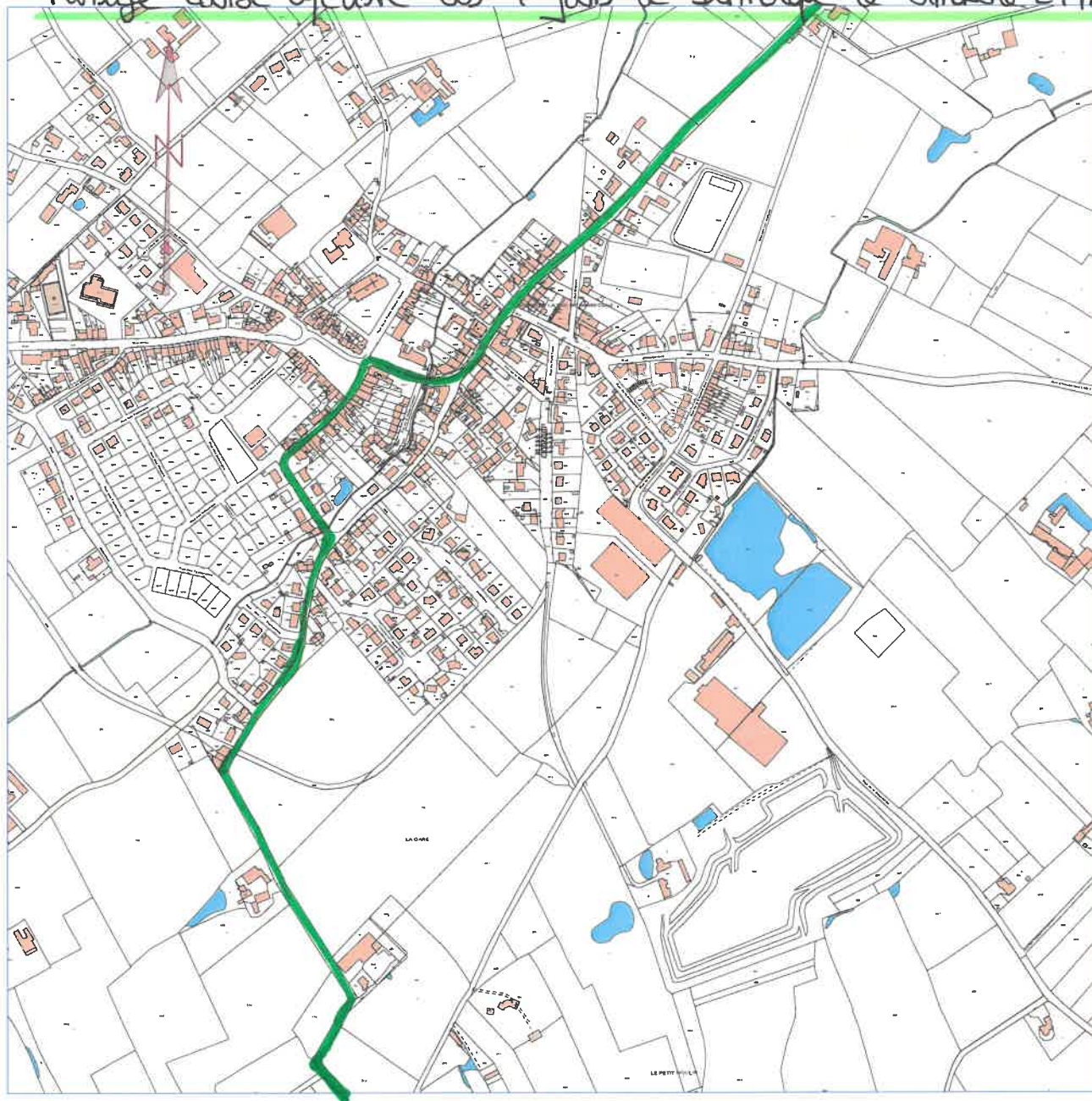
<Convexe>

Section: ..

Echelle: 1/8095

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL

Panage course cycliste des 4 jours de Dunkerque le dimanche 24 mai 26



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

— Course cycliste des 4 jours de Dunkerque
Stationnement interdit et circulation des
véhicules par intermittence.
le dimanche 24 mai de 07h00 à 16h00.

Vu par être annexé à mon arrêté n° 46/226
en date du 02/03/2026

le maire
S. MANCHRE



Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

A ...
le 02/03/2026
Signature